

Envoi par courrier et par télécopieur: 418 380 2391

Québec, le 24 mars 2011

Madame Sylvie Barcelo
Sous-Ministre
Ministère de la Culture, des Communications et
de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, bloc 1b
Québec (QC) G1R 5G5

Objet : Demande d'information pour le projet de parc éolien de Saint-Valentin

Madame la Sous-Ministre,

Le 16 décembre 2010, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement un mandat d'enquête et d'audience publique portant sur le projet de parc éolien de Saint-Valentin. Ce mandat d'enquête a débuté le 21 février dernier.

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 8, 9, 10 et 11 mars derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, a reçu plusieurs questions de participants dont certaines s'adressent à votre ministère :

1. Quels sont les documents sur lesquels se fonde le MCCCCF pour émettre un avis de recevabilité pour un projet éolien ?
2. Dans son avis de recevabilité du projet de Saint-Valentin, le MCCCCF indique qu'il n'y a pas de biens culturels classés ou reconnus dans la zone d'étude. Est-ce que le Ministère a fait la différence entre le domaine retreint du parc éolien défini par le promoteur et une zone d'étude plus large qui engloberait les municipalités voisines ?

...2

3. En référant au règlement 397 de la MRC du Haut-Richelieu où l'on retrouve des biens culturels et des attrait culturels visant le schéma d'aménagement de cette MRC, le MCCCCF prend-il en considération les inventaires régionaux et municipaux pour émettre son avis de recevabilité ou seulement les biens culturels protégés ?
4. Le MCCCCF a-t-il élaboré des critères ou un protocole guidant un promoteur sur la façon de procéder à l'inventaire du patrimoine culturel ? Si oui, veuillez le déposer.
5. Quelles sont les sources primaires et secondaires auxquelles un expert fait appel pour établir ses hypothèses concernant la localisation des sites euro-canadiens en milieu rural ?

La commission souhaite grandement recevoir les réponses le plus tôt possible compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, au numéro de téléphone 418 643 7447, poste 423.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pierre André
Président de la commission

c.c. : M^{me} Danielle Blanchet,
Adjointe à la Direction générale des interventions régionales